

BÉNÉFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Collectivités bénéficiant d'une convention de partenariat avec le Département de la Sarthe dans le champ de la lecture publique. Établissements publics agissant pour le compte de collectivités, dans le cadre d'un projet animé par les bibliothèques d'un territoire conventionnées avec le Département de la Sarthe. 		
PIÈCES À FOURNIR	<ul style="list-style-type: none"> Un courrier de la tutelle portant sollicitation d'une subvention à l'attention du Président du Conseil Départemental Une fiche projet Action culturelle renseignée, intégrant le tableau financier de l'opération Les devis relatifs aux frais engagés pour les actions envisagées (interventions, déplacements, repas, hébergement, communication...) 		
CALENDRIER	Le dossier de subvention comprenant l'ensemble des pièces sera transmis au plus tard deux mois avant la date de mise en place des actions.		
MODALITÉS	PROJETS À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL	<p>Projets structurants accompagnés par Sarthe Lecture.</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Manifestations nationales : Nuits de la lecture, Printemps des Poètes, Partir en livre, Biblis en folie. ☞ Festival partenaire : BD Mania. ☞ La sélection Ados 	<p><u>Conditions d'éligibilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Accès gratuit aux animations pour tous, Implication évidente de la bibliothèque dans l'organisation du projet.
	PROJETS DE TERRITOIRE	<p>Projets collaboratifs entre bibliothèques d'un même territoire intercommunal, hors actions proposées dans le cadre du Contrat Départemental Lecture (CDL) ou d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) *.</p>	<p><u>Conditions d'éligibilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Accès gratuit aux animations pour tous, Actions associant plusieurs bibliothèques du territoire, impliquées directement dans l'organisation du projet, Mise en place de partenariats dans le champ culturel, éducatif et/ou social.
	PROJETS D'INITIATIVE LOCALE	<p>Projets innovants et/ou collaboratifs portés par des bibliothèques de proximité.</p>	<p><u>Conditions d'éligibilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Accès gratuit aux animations pour tous, Projet mené en partenariat avec un ou plusieurs acteurs du territoire dans le champ culturel, éducatif et/ou social. Implication évidente de la bibliothèque dans l'organisation du projet.
ATTRIBUTION	<p>L'aide financière est calculée à partir des frais engagés (interventions, déplacements, repas, hébergement, communication...) sur la base des devis transmis.</p> <p>Le niveau de soutien (de 20% à 40% des dépenses engagées) est évalué en fonction de l'intérêt et de la qualité du projet présenté.</p> <p>La subvention sera attribuée sous réserve de la validation du dossier par les élus du Département.</p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Plancher de la subvention</u> : 150 € (pour des dépenses nettes de 375€, sur la base de 40% des montants engagés) <u>Plafond de la subvention</u> : 1 200 € (si le coût est supérieur à 3 000 € des dépenses nettes, sur la base de 40% des montants engagés) <p>Le paiement effectif de la subvention interviendra sur présentation de l'ensemble des factures acquittées correspondantes accompagnées de la fiche bilan.</p> <p><i>* Les projets inscrits dans le CDL ou un CTL font l'objet d'un soutien spécifique de la DRAC Pays de la Loire et du Département de la Sarthe.</i></p>		